

APPEL À PROJETS "BASE NAUTIQUE EXEMPLAIRE" PRÉSENTATION PROJET LAURÉAT 2023

MODERNISATION DE LA BASE NAUTIQUE D'ANGOULINS

PORTEUR DU PROJET : **Commune d'Angoulins-sur-mer**

SITE BÉNÉFICIAIRE : **Centre nautique d'Angoulins, Charente-Maritime (17)**

ACTIVITÉS NAUTIQUES : **Voile**

CALENDRIER DU PROJET GLOBAL : **2023-2025**



Guyane

Montant du projet global	Montant de l'aide "Destination France"	Ambitions phares
1,5 M€ HT	318 000 €	60 % d'économie d'énergie par rapport à l'ancien bâtiment Récupération des eaux de pluie pour le rinçage du matériel

La commune d'Angoulins-sur-Mer mène un projet de remplacement des bâtiments vétustes de la base nautique par des infrastructures plus modernes et respectueuses de l'environnement. Situé en plein cœur **d'une zone naturelle sensible**, ce projet s'inscrit dans une démarche d'exemplarité environnementale pour s'intégrer au mieux à cet espace. Le projet prévoit notamment la **désimperméabilisation** des sols afin de réduire son impact sur les milieux naturels. Par ailleurs, la base nautique d'Angoulins utilise les **énergies renouvelables** et un **système de récupération d'eau de pluie pour le rinçage du matériel**. En raison des contraintes liées **au caractère submersible** du site, le bâtiment est conçu sur deux niveaux : le rez-de-chaussée constitue la « **zone humide** », dédiée aux espaces de stockage et aux locaux techniques tandis que l'étage est la « **zone sèche** » qui accueille un bureau, les locaux administratifs et une salle de cours.

Le financement alloué porte sur la déconstruction des bâtiments existants et sur la construction **d'un bâtiment neuf répondant aux exigences environnementales avec une architecture simple et fonctionnelle**. Il porte également sur des travaux d'aménagement extérieurs avec notamment une désimperméabilisation des sols enrobés existants et l'installation d'équipements de tri sélectif.

“

La nouvelle base nautique se veut exemplaire sur le plan environnemental : eau chaude solaire, électricité photovoltaïque, récupération des eaux grises et des eaux de pluie pour le fonctionnement courant et le nettoyage du matériel.

Cette base nautique participera directement au rayonnement sportif de l'agglomération de La Rochelle et de la Région, en répondant au triple besoin des sportifs amateurs, des écoles de voile de CM2 et au besoin d'entraînement des champions du club.

Jean-Pierre NIVET

Maire d'Angoulins-sur-mer

”



© Cabinet architectes Tocrault - Dupuy